

Formulaire d'équipe Inter-Clubs

Comité Régional d'Escrime
 Je soussigné(e),Président(e),
 Je soussigné(e),CTR ou ATR reconnu comme tel par la DTN,

Attestons que les licencié(e)s suivant(e)s :

Nom :		Prénom :	
Date de naissance :/...../.....		Licencié(e) au club :	
Signature du/de la licencié(e), ou de son représentant légal, s'il/elle est mineur(e) :		Signature du président du club :	
Nom :		Prénom :	
Date de naissance :/...../.....		Licencié(e) au club :	
Signature du/de la licencié(e), ou de son représentant légal, s'il/elle est mineur(e) :		Signature du président du club :	
Nom :		Prénom :	
Date de naissance :/...../.....		Licencié(e) au club :	
Signature du/de la licencié(e), ou de son représentant légal, s'il/elle est mineur(e) :		Signature du président du club :	
Nom :		Prénom :	
Date de naissance :/...../.....		Licencié(e) au club :	
Signature du/de la licencié(e), ou de son représentant légal, s'il/elle est mineur(e) :		Signature du président du club :	

Répondent aux critères définis dans le Règlement Sportif, pour la constitution d'une Équipe Inter-Clubs, dans l'arme et la catégorie indiquées à savoir : Être licencié(e) dans un club ayant au maximum 2 tireurs classés au classement national dans l'arme, et la catégorie concernée, et la catégorie inférieure.

Le Comité Régional pourra engager cette EIC dans l'ensemble des épreuves de la FFE, ainsi qu'au dernier échelon des championnats de France de l'arme et la catégorie, sous réserve des conditions de participation établies par celui-ci.



En conséquence :

- Les clubs des tireurs isolés ne pourront pas présenter d'équipe sur toute la saison sportive dans l'arme et la catégorie.
- Cette équipe ne pourra pas être coachées par les cadres techniques.
- En cas de litige, la commission juridique et des mutations de la FFE sera saisie.

Date :/...../..... Signature du président du Comité Régional :	Date :/...../..... Signature du cadre technique :
Date :/...../..... Cachet de la FFE :	

La date limite de dépôt d'une demande de création d'une EIC auprès de la FFE est fixée à 3 semaines avant la première épreuve à laquelle celle-ci pourrait prétendre à participer.